

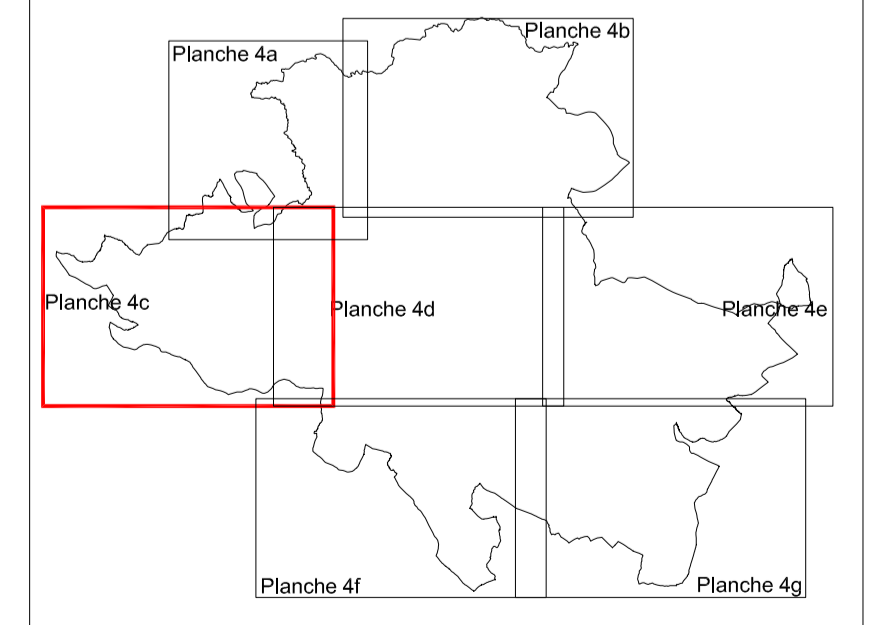


octeha TERRITOIRES HABITAT - AMÉNAGEMENT

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNE DE :
SALLES-CURAN

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME

OCTEHA
à Rodéz :
Carrefour de l'Agriculture
12028 Rodéz Cedex 9
Tél. 05 65 73 65 76
à Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
48000 Mende
Tél. 04 66 31 13 33



ELABORATION DE LA REVISION

Arrêté le : 18 Octobre 2016

Approuvé le :

Exécuté le :

VISA
Date : 23 Décembre 2016
Le Maire : Maurice CUMBERTES

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

Règlement graphique
1:5000

4c

Liste des Emplacements Réservés

N° de l'emplacement réservé	Objet	Localisation	Bénéficiaire	Superficie estimée (en m²)
1	Réglement de la voirie	Sept-Martin-des-Faux	Commune	803
2	Edifices de la Commune et création d'espaces associés	Salles-Curan	Commune	4761

Légende

- Limite de zone
- Zones U à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble et dans le respect des GMP
- Zones inondables - zone informative (source : DREAL)
- Bande des 100m répétée au titre de la Loi Littoral
- Espaces Proches du Rivage répétée au titre de la Loi Littoral
- Espaces Bioclimatiques
- Éléments ou ensemble bâtis désignés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Éléments isolés de patrimoine (bât ou arbres remarquables), répertoriés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Unité Touristique Nouvelle
- Emplacement réservé
- Bâtiment d'élevage agricole et périmètre de rattachement associé
- Bâtiment d'élevage agricole en projet
- Habitations de tiers (ou plus proches des bâtiments d'activités agricoles)
- Constructions non encadrées

Pour la numérotation associée, se référer à l'annexe 1 du rapport de présentation